

Bonjour,

Nous avons un avis défavorable sur le tracé proposé pour la Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral (SPPL) sur la commune de LANDAUL, secteur de Moulin de la Demi-ville à Lann Runigo (PA 056 096 22 T0001)

* Empiètement sur des jardins privatifs entraînant des nuisances pour les propriétaires quand il existe des alternatives empruntant des sentiers ou passages existants publics

* En effet, il existe des solutions beaucoup plus simples, moins coûteuses et invasives que celle proposée

* Le sentier proposé implique la traversée de zones humides avec pose de platelages indispensables qui seront coûteux à la construction et à l'entretien

Bien à vous,